

Procès-Verbal du conseil d'école n°2 Léonard de Vinci Neuville sur Sarthe (19 mars 2021)

Présents :

- Parents élus : Madame Dove, Monsieur Vidus (Président des parents d'élèves)
- Conseil Municipal : Mme Cantin (maire)
- Enseignantes : Madame Loison (directrice), Madame Delaite, Madame Levillain (enseignantes)

Excusées :

- Madame Emile Inspectrice de l'Education Nationale circonscription Le Mans Coulaines
- Mme Thise (adjointe aux affaires scolaires)

Ouverture de la séance par la désignation des secrétaires.

Secrétaires de séance : Monsieur Vidus (parent) et Mme Levillain (enseignante)

1) Approbation PV du premier conseil d'école.

Le PV du premier conseil d'école du 4 décembre 2020 est approuvé par les membres du Conseil.

2) Bilan financier 2020 : Dotation mairie

	Budget alloué en €	Somme dépensée arrondie en €
Fonctionnement (fournitures scolaires)	13 500 €	12 274 €
Piscine	Transports 860 € séances et entrées : 4 300 €	5 160 €

3) Budget 2021 et investissements

→ Le budget de fonctionnement alloué sur l'année 2020 nous a permis de travailler dans de bonnes conditions en demandant une liste de fournitures très raisonnable aux parents. Les dépenses ont été diminuées du fait du non accueil des représentants en fournitures scolaires et matériel pédagogique en raison de la crise sanitaire mais compensées par des dépenses pour la mise en place de la nouvelle méthode de mathématiques au cycle 2. Le matériel a pu être acheté en une seule fois au lieu d'être réparti sur plusieurs années comme il est d'usage de le faire.

Le budget 2021 est reconduit selon les modalités de 2020.

Madame la maire souligne les dépenses importantes en consommation d'eau et électricité liées à la crise sanitaire ce qui n'impacte pas pour autant le budget alloué au groupe scolaire.

→ Piscine : renouvellement du financement pour 4 classes (transport, entrées et cours) mais interruption en raison de la crise sanitaire.

→ Investissement : la poursuite de l'équipement des classes en TBI avec écran tactile dernière technique est programmée pour les classes qui n'étaient pas encore pourvues et un renouvellement en grande partie à l'école élémentaire pour les ordinateurs obsolètes. La commande est passée auprès de la société Conty, avec les dernières licences à jour ainsi que les travaux d'électricité et de connexion il s'agit d'un équipement désormais complet de l'école pour près de 15 000 €.

Mme Loison, au nom de l'équipe pédagogique remercie la municipalité qui satisfait l'intégralité des demandes d'investissement et qui maintient les sommes allouées au fonctionnement de l'école.

Répartition du budget : la dotation par classe pour l'année civile dépend du nombre d'élèves.

Direction (papier et fournitures diverses)	2 500 €
Collectif maternelle (achats en commun)	1 000 €
Collectif élémentaire (achats en commun)	1 000 €
PS/MS1 (ouvrages pédagogiques, livres, fournitures)	40 € x nombre d'élèves = 960 €
PS/MS2 (ouvrages pédagogiques, livres, fournitures)	40 € x nombre d'élèves = 960 €
GS1 (ouvrages pédagogiques, livres, fournitures)	40 € x nombre d'élèves = 720 €
GS (ouvrages pédagogiques, livres, fournitures)	40 € x nombre d'élèves = 720 €
CP (ouvrages pédagogiques, livres, fournitures)	40 € x nombre d'élèves = 960 €
CE1 (ouvrages pédagogiques, livres, fournitures)	40 € x nombre d'élèves = 960 €
CE2 (ouvrages pédagogiques, livres, fournitures)	40 € x nombre d'élèves = 1 160 €
CM1 (ouvrages pédagogiques, livres, fournitures)	40 € x nombre d'élèves = 1 040 €
CM2 (ouvrages pédagogiques, livres, fournitures)	40 € x nombre d'élèves = 1 280 €
Total	13 230 € pour budget de 13 500 €

4) PPMS

Le PPMS alerte incendie a été réalisé le lundi 8 mars. L'équipe enseignante était prévenue contrairement aux élèves. Tout s'est très bien déroulé. Les enfants prennent l'habitude de ces exercices.

5) Mise à jour des effectifs et rentrée 2021

Depuis la rentrée, peu de départs et arrivées donc un effectif qui reste stable à 217 élèves. Les élèves nouveaux qui sont arrivés se sont très vite intégrés.

Les inscriptions pour les PS de maternelle se feront après les vacances de printemps sur RV ou à distance (les documents administratifs peuvent être transmis par courriel, par voie postale ou dans la boîte aux lettres de l'école, à savoir copie du livret de famille page enfant, copie de la page vaccinations à jour du carnet de santé, et copie du jugement de divorce lorsqu'il y en a un).

Les RV pour les formalités d'inscription seront privilégiés lorsqu'il s'agit d'un premier contact avec la famille et des visites organisées de l'école auront lieu pour toutes les familles en juin après la classe. Les parents seront contactés pour l'organisation de ces visites.

Pour toute communication autre que sur RV, il faut donc fournir les documents cités, indiquer la date de naissance de l'enfant et ne pas oublier de préciser une adresse mail et au moins un numéro de téléphone pour être recontacté facilement, notamment dans l'objectif d'une visite de l'école maternelle.

Nous reprecisons l'adresse mail de l'école qui est ce.0721388t@ac-nantes.fr

Une réflexion est menée pour présenter et valoriser l'école d'une manière virtuelle pour les parents ne pouvant pas entrer dans l'école en raison de la crise sanitaire.

Nous reprecisons aussi que la boîte aux lettres de l'école est celle face à la maison des Associations. Celle qui est au portail à l'entrée de l'école est celle de l'Association de Parents d'élèves.

Conditions d'inscriptions pour la rentrée de septembre 2021

Les enfants qui auront leurs trois ans révolus au 31 décembre 2021 peuvent être inscrits pour l'année scolaire 2021/2022 et justifier d'une adresse sur la commune.

6) Actions pédagogiques : le point sur les activités menées

Littérature : participation au prix des Incorruptibles. Ce projet est proposé par l'association Les Incorruptibles, qui est agréée par le Ministère de l'Education Nationale en tant qu'association éducative complémentaire de l'enseignement public et soutenue par le Ministère de la Culture. L'objectif étant de permettre à tous les enfants, quelles que soient les difficultés qu'ils rencontrent de prendre goût à la lecture, de partager, de s'exprimer. L'équipe enseignante qui participe depuis plus de quinze années à ce projet trouve que la sélection des livres proposés est toujours très pertinente, permet une ouverture à d'autres genres de livres, donne envie aux enfants de lire et les implique dans la lecture. Il y a jusqu'à sept niveaux de lecture et les livres sont soigneusement choisis par un comité de sélection qui réunit des professionnels du livre et de l'éducation, qui choisissent en toute indépendance les livres qui seront lus aux enfants. Les comités sélectionnent entre cinq et sept livres par niveau de lecture, apportant de la variété et de la diversité dans les thèmes et les genres représentés, afin que chaque lecteur puisse trouver son bonheur.

Les professeurs mènent le projet selon les modalités qui leur conviennent. Certains lisent les albums et livres aux enfants, d'autres les distribuent pour lecture en autonomie. Des présentations, discussions ou débats sont organisés autour de ces ouvrages.

Le prix des Incos est une action lecture citoyenne. Chaque enfant participant dispose d'une voix pour voter pour son livre préféré. Cette année, dans certaines classes sera mis à disposition des élèves du matériel de vote à disposition (carte d'électeur, carte d'identité, bulletins de vote, diplôme de lecteur), dans d'autres classes, l'organisation pourra prendre la forme d'un vote à main levée. La date limite d'enregistrement des

votes est fixée au Mardi 25 mai 2021. Les résultats seront proclamés début juin et une affiche du Palmarès sera reçue à l'école courant juin.

Ce projet est financé par la coopérative scolaire.

¼ d'heure lecture : Ce n'est plus à proprement parler d'un projet puisqu'il est fortement recommandé désormais de le mettre en place dans les classes. Il s'agit de donner des habitudes, de se mettre dans une posture de lecteur, d'encourager les lectures personnelles d'ouvrages librement choisis par les élèves, et de montrer l'exemple en lisant nous-mêmes lors de ce moment. Nous banalisons un temps de lecture quotidien, actuellement en début d'après-midi. Pour les plus grands, nous essayons d'encourager la lecture d'ouvrages plus longs qui font l'aller-retour entre la maison et l'école. Le but est que l'enfant ait un projet de lecture en apportant lui-même un livre qu'il a choisi. Pour les plus jeunes, le livre est souvent pris dans la classe. Lors d'une prochaine concertation une réflexion sera menée sur ce quart d'heure lecture pour qu'il soit profitable à tous les enfants parce que ce moment s'essouffle dès que les professeurs ne s'investissent pas personnellement dans ce temps privilégié pour lire. Actuellement, nous repérons que les enfants aimant lire ont toujours un livre en cours, qu'ils pensent à apporter avec eux, et d'autres l'ont souvent oublié, ou n'ont plus de livre à lire. Même si nous avons des livres à disposition à l'école, nous ne laissons pas la possibilité aux enfants de choisir un livre au moment où ce temps de lecture commence : il faut avoir choisi et préparé son livre, avoir pensé à le mettre dans son cartable, ou le laisser dans son bureau par exemple.

Nous avons choisi que ce temps soit très libre, cela fonctionne très bien pour beaucoup d'élèves mais nous pensons qu'il faudra le cadrer car il est vecteur d'inégalités tel que nous le menons actuellement.

Beaucoup de points positifs sont à noter : c'est un moment très attendu des élèves parce que c'est un temps calme juste après le repas et les jeux sur la cour.

L'équipe pédagogique va travailler ce moment pour accompagner les enfants qui se l'approprient difficilement.

Projet créations de chansons à la maternelle : Xavier Stubbe qui est un auteur-compositeur et interprète pour les jeunes enfants a été accueilli à la maternelle toute la semaine du 15 au 19 mars. Il était là pour aider les enfants à créer leur chanson à partir d'un thème qui a été choisi par l'équipe enseignante en maternelle : les sentiments. L'artiste-pédagogue procède toujours de la façon suivante : il s'entretient avec eux pour déterminer le contenu de la chanson, qu'a-t-on envie de dire, de raconter, de transmettre, puis vient le temps de la musique où l'on doit se mettre d'accord sur l'harmonie musicale et « l'humeur » de la chanson, souhaite-t-on qu'elle soit mélancolique, joyeuse, voire drôle. Les enfants essaient des airs sur quelques mots, quelques phrases, des choix sont faits. A la fin de la semaine, la chanson est normalement aboutie. La notion de propriété intellectuelle n'a pas été abordée car les enfants sont jeunes cependant ils ont été sensibilisés au fait qu'elle reste un peu secrète tant qu'elle n'est pas finie.

L'artiste reviendra pour l'enregistrement des voix les 8 et 9 avril, une par une, après répétition en classe, et pour projet final nous avons été très ambitieux car nous prévoyons outre l'enregistrement de ces chansons, une vidéo et si cela est possible un concert en plein air de l'artiste à Neuville au cours duquel les élèves interpréteront leur création. Il nous reste à trouver une date et un podium, la question de la date de la fête de la musique à Neuville est posée. La mairie est prête à nous mettre un podium à disposition.

C'est un projet financé par la coopérative scolaire et l'association de parents d'élèves propose d'en financer une partie avec une somme allouée de 3 000 € pour l'ensemble des

projets. L'équipe enseignante remercie l'association de parents d'élèves pour cette aide financière.

Développement durable pour les CE2/CM1/CM2 : le projet s'appelle « Les Léonardiens, chercheurs en BEE-iodiversité » : la candidature de l'école de Neuville a été retenue par le comité départemental dans le cadre du dispositif classes ENS (Espaces Naturels Sensibles) mis en place par le Conseil Départemental. Une éducatrice à l'environnement et au développement durable vient en appui pour apporter son expertise dans le développement du projet, il s'agit de Mme Hélène Julliot de l'Association Mes Mots de Requeil.

La motivation de ce projet est la sensibilisation au développement durable, la maîtrise des déchets et des actions précises en faveur de la biodiversité avec par exemple la création d'une zone mellifère à l'extérieur de l'école mais à proximité, en parallèle avec l'étude du monde des abeilles en classe, un projet jardin avec expériences sur la germination et étude en classe du monde végétal (réfléchir à ce qu'est une plante, à ses besoins, en tenant un petit carnet de suivi, ...) Madame la maire précise à cette occasion les actions engagées du côté de la commune pour la régulation des frelons asiatiques ce qui ne manquera pas d'être évoqué avec les élèves.

Des nichoirs pour mésanges bleues (fabriquées en petite partie par les élèves : mesure et fixation des toits en ardoise) ont été mis en vente par la coopérative scolaire par l'intermédiaire des élèves et une quinzaine d'entre eux sont depuis peu installés à proximité de l'école et sur la commune, en particulier sur le circuit des passerelles. Nous remercions l'équipe technique qui s'est chargée de les installer aux endroits les plus pertinents.

Pour ce projet, il y aura pour les CE2 une sortie sur le terrain (*La Belle Inutile* à Montfort le Gesnois) et deux interventions en classe sur la thématique du Monde Végétal.

Des ouvrages sur cette thématique ont été achetés et sont mis en circulation dans les classes (lecture en autonomie pendant le quart d'heure lecture ou empruntés pour être lus sur temps personnel)

Plusieurs randonnées pédestres ont eu lieu et ces temps ont été l'occasion d'un ramassage des déchets trouvés sur l'ensemble de la randonnée, malheureusement la collecte a été à chaque fois fructueuse mais l'occasion de sensibiliser les enfants à la nécessité de protéger notre environnement en le respectant.

Le président des parents d'élèves fait part de la satisfaction de beaucoup de parents que cette activité ait été proposée aux élèves.

CM2 : Théâtre

Le projet se poursuit, les élèves ont progressé sur le travail de mise en voix, prennent plaisir à jouer un rôle, prennent conscience que chaque détail compte dans ce qui est visible, sont surpris de la précision et des intentions à apporter dans les regards, les déplacements, l'adresse. Les élèves s'emparent de la parole dans le cadre de l'atelier théâtre avec beaucoup de sérieux, d'enthousiasme, de rires.

Ils auraient dû se produire fin février mais la crise sanitaire n'a pas permis d'organiser une représentation. Nous sommes en attente d'un assouplissement du protocole pour qu'il soit possible d'organiser une séance devant leurs parents et présenter « *Aux plus adultes que nous* ». C'est l'histoire d'une jeune fille rêveuse et spontanée qui souhaiterait faire taire les plus adultes qu'elle, qui croient tout savoir mais qui deviennent soudainement silencieux quand il s'agit d'œuvrer pour la société actuelle. Cette idée de devenir comme eux l'angoisse et la pousse à réagir : elle mobilise ses camarades de classe pour écrire une lettre qu'ils porteront eux-mêmes au Parlement Européen.

Mme Loison remercie M. Didier Lastère pour son implication, ses conseils, son regard de comédien-metteur en scène dans la mise en place de ce projet qui vise à faire entrer le théâtre dans la classe.

Activité Yoga : les CE1 de Mme Kelma ont pu suivre un cycle yoga grâce à l'intervention bénévole de Mme Hardouin, une occasion de découvrir une activité de relaxation avec prise de conscience de son corps et de l'importance de la respiration. Mme Hardouin a proposé des pistes pour la poursuite de cette activité que Mme Kelma n'a pas pu encore mettre à profit en raison de l'impossibilité de pratiquer en milieu fermé. Les enfants sont demandeurs et ont énormément apprécié cette initiation. Nous remercions Mme Hardouin, parent d'élève et animatrice dans cette discipline pour son intervention bénévole.

Cycle vélo : ce n'est pas spécialement un projet mais une activité EPS avec une sortie à la journée en projet à l'issue du cycle. L'équipe enseignante est convaincue de l'intérêt de cette activité car certains enfants ne la pratiquent pas d'autant plus que le cadre environnemental de Neuville et l'existence de nombreux chemins sont propices à la réalisation de cette activité qui permet de plus de travailler l'APER (Attestation de Première Education à la Route).

La question se pose également en termes d'exigence sur le fait de fournir un vélo c'est-à-dire que l'école peut-elle contraindre les parents à fournir un vélo pour cette activité ? Les parents élus et madame la maire estiment que cette demande est raisonnable.

Projets en sommeil :

Ecole et Cinéma : pour le moment toutes les séances ont été reportées en raison de la crise sanitaire. Elles seront peut-être même annulées étant donné le calendrier.

Chant choral : L'apprentissage a commencé tardivement, nous peinons à nous entraîner avec efficacité du fait de ne pas pouvoir ôter les masques. Le ressenti est différent selon les enfants, mais beaucoup manquent de conviction pour mener ce projet à son terme. Nous devons reconnaître que nous ne serons pas prêts pour présenter un enchaînement de huit chants accompagnés d'une mise en scène puisqu'il s'agit d'un projet opéra. Nous préférons reporter ce travail si nous voulons présenter un travail de qualité.

Danse contemporaine : Aucune séance n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire (nécessité de garder le masque, garder une distance physique et activité qui a été interdite depuis la mise à jour du protocole).

Piscine : par habitude il en est question dans les projets mais ce n'est pas à proprement parler un « projet » puisque cela fait partie du savoir-nager du programme : quelques séances ont eu lieu mais c'est désormais une activité suspendue puisque le sport en intérieur n'est plus autorisé actuellement.

Projet radio : le projet radio a été suspendu car la recherche de partenaires a été rendue difficile à cause de la crise sanitaire.

D'autres choses plus ponctuelles n'ont pas pu aboutir dans les classes comme par exemple la visite à la boulangerie pour une classe de maternelle.

7) Partage concernant la vie de la classe à propos de la méthode en Mathématiques au cycle 2 :

Comme nous avons évoqué des dépenses importantes dans le domaine d'ouvrages et de matériel mathématiques, nous avons eu envie de partager et d'informer sur ce nouveau fonctionnement qui donne plus de place à la pratique et l'expérimentation.

Il s'agit de la Méthode Heuristique de Mathématiques (MHM) dont l'auteur est un Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Cette méthode fait la synthèse de diverses stratégies d'enseignements pour que les élèves découvrent et s'approprient le savoir, d'où le terme « heuristique ».

Celle-ci a été élaborée à l'aide de différentes enquêtes comme le PISA ; Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves ainsi que les recherches scientifiques en neurosciences et les recommandations du CNESCO (Conseil National d'Évaluation du Système scolaire).

La programmation annuelle des mathématiques dans cette méthode est dite « neuronale » et non linéaire. C'est-à-dire que l'on travaille une compétence et on la réactive dans un autre contexte à d'autres moments de l'année. Ce qui a pour conséquence de démarrer assez rapidement de nombreuses notions en même temps puis y revenir plusieurs fois.

L'avantage est que les notions sont plus solidement intégrées puisque construites sur la durée.

Par ailleurs, des activités et des supports similaires du CP au CM2 ont été pensés. Ce qui favorise l'autonomie et une mise au travail rapide des élèves. En effet, on retrouve des exercices et des jeux identiques adaptés à chaque niveau (jeu de la cible, Chronomaths, mini-fichiers de problèmes etc...).

Les cinq principes fondamentaux de la méthode

Le premier repose sur l'importance d'amener les élèves à prendre plaisir à faire des mathématiques et par conséquent être plus investis. Nous notons que c'est un point remarquable dans nos classes.

Cela se fait aussi en faisant prendre conscience aux élèves que les mathématiques sont dans leur environnement quotidien.

Le second repose sur le fait qu'il est nécessaire de répondre aux besoins des élèves en fonction de leur avancée. La méthode propose différentes entrées dans les apprentissages à l'aide d'outils variés (ex : matériel de manipulation divers). Les élèves progressent à des vitesses différentes, la programmation et les supports permettent de répondre plus facilement aux besoins de nos élèves.

Ensuite il s'agit d'offrir un environnement adapté ; d'où la possibilité d'un aménagement des classes en îlots par exemple pour favoriser le travail de groupe. L'accès autonome de l'élève aux ressources de mathématiques (« coin maths », boîtes de rangement, jeux etc...).

Puis, l'importance de la manipulation pour ensuite conceptualiser. Par exemple utiliser des billes pour résoudre un problème additif et arriver à l'addition telle qu'on la connaît en tant qu'adulte. Le travail en ateliers permet de manipuler avant de verbaliser puis de conceptualiser.

Enfin, l'idée de connecter les mathématiques au monde, c'est-à-dire créer du lien avec l'environnement et les autres disciplines. Par exemple, calculer la distance parcourue dans un exercice d'endurance en EPS ou bien réaliser une œuvre plastique graphique en utilisant le compas et en respectant un programme de construction.

Les séances se déroulent en trois temps sous forme d'ateliers en semi autonomie ou dirigés par l'enseignante : les rituels, le calcul mental, les apprentissages

Les ateliers en semi autonomie peuvent reprendre des notions déjà abordées, il peut s'agir d'exercices d'entraînement, de recherches à l'aide de matériel de manipulation, ou de jeux mathématiques ciblant une compétence.

La trace écrite n'est pas visible comme lorsque l'on travaille avec un fichier. Une séance « traditionnelle » de mathématiques se partageait auparavant en deux temps : en abordant la notion puis en s'entraînant avec des exercices sur une page de fichier ; ce qui équivalait à une « trace écrite », « preuve de la notion travaillée ».

MHM propose de produire des écrits sur différents supports : fiches, mini-fichiers, ardoise ou bien sur des affiches construites par les élèves. L'entraînement se fait donc de différentes façons et pas de manière systématique sur une fiche, comme le proposent les fichiers traditionnels.

Nous remarquons que nos élèves ont énormément gagné en autonomie lors des ateliers et développent d'autant plus l'entraide et la coopération, inscrits à notre projet d'école.

8) Questions des parents d'élèves à l'école :

- Pourrait-il être mis une caisse à disposition pour déposer les sacs, cahiers ou affaires pour la sieste les jours de rentrée, ou un accompagnement pour aider les enfants de maternelle, car cela est parfois lourd pour les enfants ?

Les enseignants sont vigilants et bien entendu, avec l'aide des ATSEM, ils aident les enfants lorsqu'ils sont trop chargés.

- Un rappel dans le cahier de liaison peut-il être envisagé pour indiquer aux parents de ne pas se garer temporairement sur la voie de circulation du parking lors du dépôt des enfants ?

Ce problème a déjà été signalé par des parents et Mme Loison a directement rappelé à quelques personnes concernées l'importance de prendre le temps de stationner pour ne pas gêner la circulation. Une information plus générale sera faite dans les cahiers de liaison.

Questions des parents d'élèves à la mairie :

- Est-il envisageable d'acheter un savon moins agressif pour les lavages de mains répétés ?

C'est toujours le même savon qui est acheté avec une petite différence de colorant depuis, il a donc été demandé au fournisseur le même savon que celui qui était reçu auparavant.

- Quel est le retour du personnel de restauration sur l'appréciation par les élèves des plats épicés (chorizo-merguez) ou délicats (boudin noir, saumonette à l'oseille) ?

Le retour est très positif concernant les plats épicés mais les mets délicats ont moins de succès.

- Est-il constaté un gaspillage au moment des desserts ou à l'inverse une hésitation des enfants à prendre un dessert pour éviter le gaspillage ? Il n'y a pas de gaspillage constaté concernant les desserts.